

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 58 (1932)
Heft: 13

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un tunnel. On voit que les solutions audacieuses abondent...

MM. *Baud et Virieux* (4^{me} prix), Lausanne, proposent notamment une artère Berne—Genève empruntant les côtes nord de Montbenon. La liaison entre la rue Pierre Viret et la place de la Riponne, de l'avis même du jury, est bien étudiée et les propositions de répartition des zones de verdure paraissent fort judicieuses.

M. *Stengelin*, architecte à Collogny (Genève), titulaire aussi d'un quatrième prix, emprunte, en les améliorant, les grandes voies de communication existantes. Le nœud circulaire prévu à Chauderon est aménagé d'intéressante façon.

M. *Favre*, Genève (devise : Étapes), s'est attaché au problème des tramways. Il en libère Saint-François et leur consacre par contre un vaste dépôt entre le Grand-Pont et le Grand-Chêne. De même, il leur attribue de généreux tunnels. Idée intéressante : liaison prévue entre la Pontaise, Le Signal et Montagibert.

MM. *R. Braillard, A. Duboux et A. Cavin*, Lausanne, 5^{me} prix, ont étudié habilement le quartier Chauderon—Bel-Air—Riponne, ainsi que les grandes artères : celle de Genève—Montreux passe par le chemin de l'Élysée ; celle de Genève—Berne évite, par l'avenue Ruffy, le quartier des hôpitaux ; et le dangereux tournant du Pont du Galicien, à Malley (Lausanne—Genève) est évité lui aussi.

M. *P. Trudinger*, Stuttgart, 5^{me} prix, a particulièrement porté son attention sur l'aménagement des bords du lac, du stade et de ses voies d'accès.

Quelques mots encore sur les quatre projets proposés pour l'achat :

Le N° 6 (devise « 15.15.15 ») pose nettement des principes d'aménagement de quartiers et de circulation. Le N° 25 (devise : « Un axe nord-sud »), est intéressant pour ses études de quartiers et des bords du lac. Même remarque en ce qui concerne les aménagements de quartier pour le N° 26 (devise : « 345 »). Quant au projet N° 45 (devise : « Lausonium »), il a été retenu pour ses bonnes études de places, en particulier de Montbenon.

Nous engageons vivement nos lecteurs à s'en aller passer une fructueuse demi-journée en face des œuvres exposées. C'est la meilleure façon de se rendre un peu compte du labeur accompli et du grouillement des idées schématisées avec plus ou moins de gravité ou de fantaisie, par les concurrents.

JEAN PEITREQUIN.

CORRESPONDANCE

Occasions de travail pour ouvriers âgés.

La *Municipalité de Lausanne* a adressé à la *Société vaudoise des ingénieurs et des architectes*, la lettre suivante :

» Monsieur le Président et Messieurs,

» Ainsi que vous le savez, les ouvriers et manœuvres âgés ne sont embauchés sur les chantiers privés qu'avec beaucoup de peine, vu leur âge ou la diminution de leurs capacités de travail. Beaucoup de ces ouvriers, dignes d'intérêt, sont donc réduits à un chômage prolongé et démoralisant. Leur situation a fait l'objet d'une motion au Conseil communal de Lausanne, demandant que la *Municipalité* étudie la possibilité d'occuper sur ses chantiers cette catégorie d'ouvriers, motion qui a été prise en considération par ce Conseil dans sa séance du 10 novembre 1931.

» Après avoir examiné la question, la *Municipalité* a décidé d'insérer dans le cahier général des charges applicable à l'ensemble des travaux de l'administration communale, l'obligation suivante : « L'entrepreneur est tenu d'occuper sur son » chantier des ouvriers âgés, soit à partir de 55 ans, dans la » proportion du 10 % au moins. »

» Nous occupons déjà toute l'année une équipe de 8 hommes âgés. Nous veillerons à en employer d'autres à des travaux spéciaux dans la limite des crédits du budget.

» Mais ces mesures ne sauraient procurer du travail à tous les ouvriers âgés de notre ville. C'est pourquoi, en vous priant de noter cette nouvelle disposition de notre cahier des charges, nous nous permettons de vous demander avec insistance de bien vouloir prêter attention à la situation critique de ces travailleurs. Connaissant votre expérience et votre compétence dans ces questions, nous ne doutons pas que vous trouverez moyen de réserver sur vos chantiers privés de l'occupation pour une partie d'entre eux, complétant ainsi heureusement les mesures prises par nous. Il nous serait agréable de connaître la suite que vous donnerez à la présente.

» A titre d'indication, nous vous informons que, par ce même courrier, nous adressons une lettre semblable à la Fédération vaudoise des entrepreneurs.

» Veuillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

» Au nom de la *Municipalité* :

Le Syndic :

» E. GAILLARD.

Le Secrétaire :

J. BLANC. »

Invitation à la présentation des rapports pour la Session spéciale de la Conférence mondiale de l'énergie, en Scandinavie, du 26 juin au 10 juillet 1933.

D'après le programme de la Session spéciale de 1933 de la Conférence mondiale de l'Énergie, les rapports et délibérations seront concentrés sur le problème visant l'utilisation de l'énergie dans la grosse industrie et dans les transports. L'attention sera dirigée principalement sur les questions fondamentales et économiques. Diverses sections se répartiront le travail, savoir :

Ravitaillement en force motrice et chaleur de la grosse industrie, particulièrement de celle dont les besoins en énergie sont importants (production de l'énergie par les établissements consommateurs et par des entreprises spécialisées) ; problèmes particuliers aux industries faisant une importante consommation de chaleur ; utilisation de la chaleur produite par l'électricité (excepté les hauts fourneaux et les exploitations purement électrochimiques) ; transmission et distribution de l'énergie et adaptation de la force motrice aux machines de l'industrie ; fourniture et emploi de l'énergie dans les domaines des transports ferroviaires et maritimes.

Les rapports suisses pourront occuper ensemble environ 90 pages imprimées à environ 3000 lettres. Ils devront être annoncés par le Comité national suisse au Comité d'organisation à Stockholm jusqu'au 10 septembre prochain et remis jusqu'au 1^{er} décembre au plus tard.

Les membres du Comité national suisse et tous les techniciens et économistes suisses qui auraient l'intention de présenter une communication sont instamment invités à s'annoncer au Comité national suisse et à indiquer en même temps les sujets et l'étendue approximative de leurs communications. Aussitôt que possible, après le 10 juillet, le Comité des rapports du Comité national s'entendra avec les intéressés qui se seront annoncés pour fixer les détails.

Bâle, le 1^{er} juin 1932, Malzgasse 32.

*Comité national suisse
de la Conférence mondiale de l'Énergie :*
Le président : Dr E. TISSOT.

Société suisse des ingénieurs et des architectes.

Communication du Secrétariat.

Nous appelons de nouveau l'attention des membres de la Société sur le « Fonds Aluminium Neuhausen » et nous les engageons à le mettre à contribution.

Ce fonds est destiné à subventionner des recherches dans le domaine de l'électricité appliquée, notamment à l'électrochimie et à l'électrometallurgie. Le règlement de ce fonds peut être demandé au Secrétariat de la S. I. A.

D'autre part, le Secrétariat fait savoir que la maison Hofer et Cie, à Zurich, détient encore un stock de 85 exemplaires de la publication «Das Bauernhaus in der Schweiz», éditée par la S.I.A., qu'elle céderait au prix de 10 fr. l'exemplaire (prix primitif : 40 fr., en librairie et 20 fr., pour les membres de la Société).

De plus, il reste encore : livraisons

	II	III	IV	V
	30	130	105	40

exemplaires de l'ouvrage «Bauwerke der Schweiz» qui seraient aussi cédés à un prix très réduit.

BIBLIOGRAPHIE

Graphische Analysis vermittelt des Linienbildes einer Funktion von Dr. E. Meissner. Tirage à part de la «Schweizerische Bauzeitung».

Pour être à la hauteur de sa tâche, qui l'oblige souvent à créer et toujours à perfectionner, l'ingénieur a besoin d'outils de travail de plus en plus précis et rapides. Le petit ouvrage de M. le Dr E. Meissner, professeur à l'Ecole Polytechnique fédérale de Zurich, apporte dans cet ordre d'idées une contribution appréciable. Grâce à une représentation graphique aussi simple qu'ingénieuse, M. Meissner établit un procédé facile de résolution des équations différentielles les plus courantes pour l'ingénieur. Les propriétés de ce qu'il appelle l'«image linéaire» de la fonction permettent la résolution aisée d'une quantité de problèmes qui surgissent couramment dans la technique industrielle.

Un grand nombre d'exemples d'application, sur des cas par ailleurs déjà résolus, montrent la souplesse du procédé. Bien des problèmes dont la solution est actuellement plus ou moins approximative pourront être repris par ce moyen avec un plus grand degré d'exactitude.

Nous estimons que le travail du Dr Meissner rendra de grands services à tous ceux que leur activité met aux prises avec le calcul mathématique et nous ne pouvons que le recommander.

O. P.

Les aciers spéciaux. — Historique — Propriétés — Traitements Fabrication, par G. Mars, ingénieur des Usines et aciéries Manfred Weiss à Budapest. Traduction et adaptation d'après la 2^e édition allemande, par E. Petrot, ingénieur-chimiste. VIII, 548 pages (16×25), 204 figures, 1932. Relié : 150 fr., broché : 140 fr. Dunod, éditeur, à Paris.

L'ouvrage de M. Mars constitue une mise au point de nos connaissances sur les propriétés générales des aciers et les propriétés propres des aciers spéciaux, dont chaque type fait l'objet d'une étude spéciale. Les théories physico-chimiques qui expliquent les relations entre la structure moléculaire et les propriétés mécaniques des métaux les plus usités sont nettement et simplement exposées. On verra en particulier que l'amélioration et le perfectionnement des aciers reste surtout une question de traitement thermique à l'état liquide, question jusqu'alors négligée. Le traducteur tout en respectant les vues particulières de l'auteur, a mis à jour et complété sur certains points l'édition allemande, et écourté par contre, certains exposés classiques connus de tous, évitant ainsi que cet ouvrage fasse double emploi avec les traités existant déjà en langue française.

Introduction à la Mécanique des Fluides, par Adrien Foch, professeur à la Sorbonne. Un volume in-16, 55 figures (Collection Armand Colin). Relié : 12 fr., broché : 10 fr. 50.

Il n'existait jusqu'à présent aucun ouvrage de langue française mettant à la disposition du lecteur non spécialisé un exposé, à la fois très élémentaire et cependant suffisamment complet, de la mécanique expérimentale des fluides. Cette lacune, la Collection Armand Colin se devait de la combler et elle a tenu à faire appel au savant le plus compétent et le plus qualifié, M. A. Foch, qui, en deux cents pages, a su mettre à la portée du grand public scientifique tout l'essentiel

du cours professé par lui à la Sorbonne. Fidèle à l'esprit de la collection, l'auteur nous donne un livre clair, précis, simple, — dont l'étude n'exige que des connaissances mathématiques très générales — et cependant très substantiel, puisque le lecteur y trouvera tous les énoncés utilisés actuellement par la technique des fluides depuis les formules classiques de Bernoulli et d'Euler sur les fluides parfaits, jusqu'aux lois récentes par quoi se manifestent les influences combinées de la viscosité et de la compressibilité, jusqu'aux éléments du tracé et de la théorie des ailes d'avion.

Transport Co-Ordination. A Study of Present-day Transport Problems, by K.G. Fenelon. 1 volume de 142 pages (format 14×22 cm) London: P.S. King & Son, Ltd. Prix: 6 shillings.

Dans un article paru dans l'«Européen» du 8 avril dernier, sous le titre «Le transport des voyageurs dans une grande agglomération», le Dr A. Marie, Conseiller général de la Seine, pose que «la condition d'un bon rendement est qu'il ne doit plus y avoir concurrence mais coopération entre les moyens de transports; l'intérêt des usagers aussi bien que celui des contribuables l'exige. Selon lord Ashfield, compétence d'autorité mondiale en matière de transport, la coordination des transports est synonyme d'économie et d'efficacité.» C'est la même thèse que M. K.-C. Fenelon, — auteur d'un autre remarquable ouvrage: «Railways Economics» que nous avons signalé à la page 99 du *Bulletin technique* du 16 avril dernier — développe dans ce livre dont voici un résumé de la table des matières: The economic characteristics of the various types of transport and their respective economic spheres. — Competition between road and rail transport. — The economic basis of co-ordination. — The railways and road services. — Road and rail co-ordination abroad. — Co-ordination between other types of transport. — Co-ordination of passenger transport facilities in great cities.

CARNET DES CONCOURS

Banque Cantonale Vaudoise à Lausanne.

Voir *Bulletin technique* du 20 février 1932, p. 52.

1^{er} prix, 7000 fr., à M. Alphonse Schorp, architecte à Montreux; devise «Grand Axe». — 2^{me} prix, 4000 fr., à M. Louis-J. Ruche, architecte à Yverdon; devise «Modèle 32». — 3^{me} prix, 3500 fr., à M. René Chapallaz, architecte à La Chaux-de-Fonds; devise «Pas d'angle». — 4^{me} prix, 2500 fr., à M. Charles Thévenaz, architecte à Lausanne; devise «B. C. V.». — 5^{me} prix, 1800 fr., à M. Charles Braun, architecte à Lausanne; devise «Lorella». — 6^{me} prix, 1200 fr., à M. Charles Coigny, architecte à Vevey; devise «8,8 %».

Les projets admis au concours sont exposés publiquement dans la salle de la Grenette, chaque jour de 10 h. à midi, et de 14 à 18 h., jusqu'au 26 juin inclusivement.

Kollegienhaus de l'Université de Bâle.

(Voir *Bulletin technique* du 26 décembre 1931, page 340.) 200 projets présentés. Le jury n'a pas décerné de prix, mais a procédé au classement suivant:

1^{er} rang, 6000 fr.: «Gleichgewicht», de M. Hans Schenker, architecte d'Aarau, actuellement à Stuttgart.

2^{me} rang, 5000 fr.: «Uff'n Petersplatz», de M. Fritz Beckmann, architecte de Bâle, actuellement à Hambourg.

3^{me} rang, 3000 fr.: «51 932», de MM. Schwegler et Bachmann, architectes à Zurich.

4^{me} rang, 2000 fr.: *ex-aequo*: «Uni III», de M. le Dr Roland Rohn, architecte à Zurich; «K 3», de M. Armin Meili, architecte à Lucerne; «Orion», de M. W. Dunkel, architecte à Zurich.

Achat de quatre autres projets à 1000 fr. par projet.

Les projets sont exposés jusqu'au 26 juin courant, inclusivement, de 9 h. à 19 h. 30, dans la Halle I du bâtiment de la Foire de Bâle.

Voir page 8 des feuilles bleues le communiqué de l'Office suisse de placement.